

UFR Droit - Mâcon

diplôme et année(s)	suspension des cours Toussaint (le cas échéant)		suspension des cours Noël		suspension des cours Hiver		suspension des cours Printemps	
	du (après les cours)	au (matin du jour indiqué)	du (après les cours)	au (matin du jour indiqué)	du (après les cours)	au (matin du jour indiqué)	du (après les cours)	au (matin du jour indiqué)
M2 Droit rural - alternance	PAS DE SUSPENSION		sam 22 déc 2018	ven 4 janv 2019	PAS DE SUSPENSION			